



Investir dans les populations rurales

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL
(PRODER)**

PRET FIDA N° 2000004133

DON FIDA N° 2000004134

DON FIDA N° 2000004907

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°
/154.../F/2026-2027 POUR LA FOURNITURE ET
INSTALLATION DES EQUIPEMENTS METEOROLOGIQUES A
L'IGEBU POUR RECUEILLIR LES DONNEES PREVISIONS
CLIMATIQUES**

Financement : DON FIDA n°2000004907

Référence PPM 2025-2026 : 2B0302

Date de publication : 14/09/2026

Date d'ouverture des offres : 15/09/2026

Septembre 2026

Remarques liminaires

Établi par le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural, « PRODER », le présent document prend appui sur la première version du document type consacré à l'achat de biens et services connexes faisant l'objet d'un processus d'appel d'offres au niveau international (appel d'offres international ou appel d'offres international restreint). Disponible à l'adresse <http://www.ifad.org/fr/project-procurement>, ce document type publié par le FIDA doit être utilisé pour des projets financés par le Fonds et est conforme aux Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets, au Guide pratique de passation des marchés du FIDA et à la version 2020 des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC).

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.



Avis d'appel d'offres ouvert national N° PRODER/114/F/2026-2027 de fourniture et installation des équipements météorologiques à l'IGEBU

Date de publication

: 14/09/2026

• **Date de dépôt des offres**

: 16/09/2026 à 10 heures.

1. Le Gouvernement du Burundi a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) destiné à couvrir le coût du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », et envisage d'en faire partiellement usage pour la **fourniture et installation des équipements météorologique à l'IGEBU**. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PRODER.
2. L'Accord de financement du PRODER a été signé à Bujumbura, le 27 avril 2022, pour un montant de 89,40 millions USD et comprend : (i) un financement FIDA de 53,654 millions USD (60%), dont 80% en don (Don n°2000004134) et 20% en prêt (Prêt n°2000004133) ; (ii) un financement additionnel du FIDA (don n°2000004907) de USD 25 millions (28%), qui a été approuvé en décembre 2023 ; (iii) la contribution du Gouvernement pour USD 7,065 millions (7,9%), sous forme de taxes et droits de douanes et certains coûts de gestion de PRODER ; (vi) une contribution des bénéficiaires à hauteur de USD 3,679 millions.

Le but du PRODER est de contribuer à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales par la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des entreprises agropastorales. Le PRODER s'inscrit dans la droite ligne du Gouvernement de transformer en entrepreneurs les agri-éleveurs en général et les jeunes du milieu rural en particulier.

Le programme est structuré en trois (3) composantes :

- **la Composante 1** : Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux, dont la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes ;
 - **la Composante 2** : Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales, comprenant l'amélioration de l'accès à la terre et aux actifs pour l'entrepreneuriat agricole et le développement des infrastructures de production et d'accès au marché ;
 - **la Composante 3** : Renforcement Institutionnel et Gestion du Programme.
3. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marchés paru dans le Renouveau le 05/8/2025, site des marchés publics du Burundi le 05/8/2024, site web des programmes et projets du FIDA au Burundi le 05/8/2025 et le 30/7/2025 sur le site de Burundi Jobs.
 4. Le PRODER invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("soumissionnaires") à soumettre des propositions en vue de la fourniture des biens énumérés ci-après : **fourniture et installation des équipements météorologique à l'IGEBU**. Des précisions concernant ces produits et matériels figurent dans les spécifications techniques.

5. L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("soumissionnaires") à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour la **fourniture et installation des équipements météorologique à l'IGEBU**.

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont constitués d'un **(01) lot unique à savoir : fourniture et installation des équipements météorologique à l'IGEBU**

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre jugée la moins-disante par l'Autorité Contractante conformément aux dispositions des articles 50, 193 et 194 du Code des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018.

On trouvera de plus amples informations concernant les équipements et services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.

6. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à livrer les biens et services connexes.
7. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un appel d'offres international, offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable sur le site du FIDA [/https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook](https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook)
8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », sise Avenue du Large n° 30, Zone KININDO ; Commune MUHA ; Mairie de Bujumbura/Burundi ; Immeuble des Projets/Programmes financés par le FIDA au Burundi ; 1^{er} étage, Tél : +257 22 21 12 00 et www.programmefidaburundi.org , sur le site web des marchés publics du Burundi www.warmmp.bi, et sur le site de Burundi Jobs.

Il peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille Francs Burundi (Bif 200.000) ou septante dollars américains (70 USD) dont la moitié cent mille (100.000 BIF) ou 35 USD sera versée sur le sous- compte des recettes non fiscales de l'Etat n° CC10003 ouvert à la BRB et l'autre moitié cent mille (100.000 BIF) OU 35 USD sur le compte n° CC13915 03104582302 ouvert à la BRB au nom du PRODER /recettes internes.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PRODER à l'adresse ci-dessus ou par courriel à nti.come@programmefidaburundi.org avec copie pour information à ntircome@gmail.com Coordonnateur du PRODER et à egidiusniyo@yahoo.com du Responsable de Passation des Marchés, en mentionnant la référence de la publication (AAOI N° DNCMP /154 /F/2026-2027), au moins dix (10) jours calendriers avant la date limite de la remise des offres figurant au point 11 ci-dessous. L'Acheteur répondra par courrier physique ou courriel électronique à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.
10. Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessous et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres - clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 15/10 /2026 à 10 heures, heures locales (GMT+2).

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL (PRODER)

À l'attention de :

Côme NTIRANYIBAGIRA, Coordonnateur du PRODER

Avenue du large n°30 sise Avenue du Large n°30 ; Zone KININDO ; Commune MUGERE ; Province de Bujumbura/Burundi ; Immeuble des Projets/Programmes financés par le FIDA au Burundi ; 1^{er} étage, Tél : +257 22 21 12 00.

11. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions situées au 1^{er} étage de l'Immeuble des Projets financés par le FIDA au Burundi, le 15/10/2026 à 10 heures 30 minutes, heures locales (GMT+2). Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire.
12. Toutes les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq millions cinq mille (5 500 000 BIF) ;
13. La monnaie de soumission est le dollar américain (US\$), le francs burundais (BIF) ou l'Euros (€).
14. Les équipements doivent être livrés dans un délai maximum de **nonante (90) jours calendaires** à compter de la date de réception de la lettre de marché dûment signée par les deux parties.

Veillez noter que les offres électroniques **ne sont pas acceptées**, comme indiqué dans la clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

